



BRESSANE OMNISPORTS SENIOR

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°22

Mardi 4 novembre 2025 à 9H30
165 Chemin du Stade PERONNAS

Présents : ALIBERT Nicole, BARDET Chantal, CORDIER Colette, GIBASSIER Christiane, GUILLARD Corinne, JUILLET Alain, PAYRE Jacques-Henri, TAPONAT Chantal, VIANNET Colette.

Suppléants présents (sans droit de vote): BEAUDOUX Véronique, LAVIROTTE Brigitte.

Absente : TIREL Véronique.

ORDRE DU JOUR

- 1- PRÉSENTATION ET APPROBATION DES RÉSOLUTIONS, VOTE DES REPRÉSENTANTS
- 2- QUESTIONS DIVERSES
- 3- AUTOUR D'UN BOUQUET

1- RÉSOLUTIONS :

- **Résolution 1 : Présentation du principe de délégation à des représentants par activité.**

Afin d'alléger la charge incombant à la gestion des différentes activités, proposition est faite de déléguer, au sein des animateurs mais aussi des adhérents, une partie des charges. Un représentant est nommé par activité. Celui-ci coordonne les différentes tâches liées à l'activité en ayant la possibilité aussi d'en déléguer, à un ou plusieurs sous-représentant(s).

Résolution 1 adoptée à l'unanimité.

- **Résolution 2 : Limites des délégations aux représentants par activité.**

Chaque représentant d'activité, nommé dans la résolution 1, est responsable de son groupe. Il prend des décisions sur l'organisation de l'activité dans la limite des délégations suivantes :

1. Prérogatives dérogatoires aux Statuts et/ou Règlement intérieur.
2. Toutes actions engageant BOS en temps que Club.
3. Tous engagements impliquant un financement total ou partiel par BOS.
4. Accords avec des représentants officiels (Municipalité, Départements, autres clubs ou Fédérations etc...).
5. Tout article engageant plusieurs activités de BOS.
6. Réservation de salle.

Résolution 2 adoptée : 7 voix POUR et 1 ABSTENTION

- **Résolution 3 : Accord pour que le Bureau valide, par délégation du CA, les proposés à la représentation qu'ils soient administrateurs, animateurs ou juste adhérents.**

Résolution 3 adoptée à l'unanimité.

Arrivée de Jacques-Henri Payre

- **Résolution 4 : Délégations dépendant directement du CA.**

Gestion du site informatif BOS (Hors avis, ajout d'application, ouverture réseaux sociaux.)

Presse (Contacts et rédactionnel avec relecture)

Suivi, Gestion, Répartition, Archivage de la Boîte mail.

Résolution 4 adoptée : 8 voix POUR et 1 ABSTENTION

- Résolution 5 : Proposition et vote des Représentants connus ou nommés le 04.11.25.

Sont élus à l'unanimité	
ACTIVITÉS	
*ACTIV'MÉMOIRE : Véronique TIREL	*RÉSERVATION DES SALLES auprès de la Mairie et récupération des clés : Michèle ROLLET
*MARCHE NORDIQUE : Christiane GIBASSIER	*SITE INFORMATIF BOS : Véronique BEAUDOUX
*E.P.A. : Alain JUILLET	* BOÎTE MAIL : Corinne GUILLARD
*BADMINTON : Chantal TAPONAT	*PRESSE : Alain JUILLET
*ATELIERS PEINTURE : Marie ECOCHARD	*Site FFRS : Colette VIANNET
*LE CHANT DE BOS : Nicole ALIBERT aidée par Véronique BEAUDOUX	*CODERS/CORERS: Chantal BARDET

*RANDONNÉE : Le représentant sera nommé lors de la réunion rassemblant les animateurs randonnée et validé par le Bureau (En conformité avec résolution 3).

- Résolution 6 : Rencontre Club

Proposition « Galette des Rois » : lundi 05/01/26. Offert par BOS.

Chargées d'organisation : **Véronique BEAUDOUX** et **Brigitte LAVIOTTE** sous tutelle de **Colette CORDIER**.
à la Salle St Roch à Bourg ou si option possible Péronnas. (Galette frangipane, eau, cidre ou café).

- Résolution 7 : Validation du mode de calcul de l'indemnisation de Fred GARCIA (Chef de chœur).

Un accord reste à trouver avec le chef de chœur de la chorale « le Chant de BOS » sur le mode de calcul de son indemnisation pour 2025/2026.

Le mode de calcul que Fred Garcia a présenté oralement à la trésorière en début d'année ne correspondant pas à nos souhaits et possibilités, les membres du bureau lui soumettront une proposition conforme à la formule de calcul adoptée par le CA :

Indemnité = Coût d'une séance x nombre de séances + 5% inflation + forfait par trimestre et par choriste.

Vote du CA pour validation :

Résolution 7 adoptée : 7 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

- Résolution 8 : Repas convivial Animateurs + Membres du CA et représentants d'activité

lundi 02/02/26 le midi. Offert par BOS.

Chargée d'organisation : **Chantal TAPONAT** sous tutelle de **Colette CORDIER**.

2- QUESTIONS DIVERSES :

Aucun point "Questions diverses" n'a été inscrit à l'ordre du jour. Cependant, le conseil a abordé en fin de séance plusieurs sujets complémentaires, notamment :

1/ Qui établit l'ordre du jour ? Le président établit l'ODJ qui est complété ensuite par les membres du Bureau.
Rappel : le CA peut-être amené à siéger à la demande de 50% de ses membres.

2/ Des modifications au règlement intérieur seront à apporter lors du prochain CA, dont :

- la suppression de tous les lieux d'exercice et/ou de départ d'activités.
- l'ajout de la résolution 3.

3/ Difficultés dans la gestion des clés. Demande est faite à la mairie d'un second trousseau.

4/ Nomination d'un(e) commissaire aux comptes élu par l'AG selon article 11 point 6.

L'ordre du jour étant épuisé, **SÉANCE LEVÉE à 11H40**

3- AUTOUR D'UN BOUQUET :

REMERCIEMENTS à Véronique BEAUDOUX pour ses 4 années de présidence.

La secrétaire

Le président

*Suite à une réunion des animateurs randonnées le 06.11.25, la candidature de **Chantal BARDET** à la fonction de "REPRÉSENTANT RANDONNÉE" a été proposée. Présentée au Bureau de BOS, elle est approuvée à l'unanimité.*